Fiche technique

N°1
novembre
2000

LES 10 COMMANDEMENTS D'UN PAVAGE RÉUSSI

1. Respecter toutes les règles de mise en œuvre

CERIB

Les règles extraites du guide conception et réalisation des Aménagements Urbains sont à appliquer. Le respect de ces règles est la condition essentielle pour assurer une durée de vie illimitée aux pavages soumis à la circulation.

2. Préparer le sol support avec une pente de 2,5 à 4 %

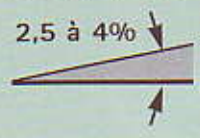

La pente minimale dépend de la qualité du sol. Vérifier la portance, le compactage, le profil et la planéité de la plate-forme.

3. Réaliser une couche de fondation plane avec une grave sans addition de liant.

Eviter la ségrégation, compacter les matériaux, couche après couche, jusqu'à stabilisation complète, corriger les imperfections. Pour une pente minimale de 2,5 %, des irrégularités de 1 cm max. sur 4 m de long sont tolérées. S'assurer de la perméabilité du sol et de la capacité de filtration entre sol support et couche de fondation, vérifier la portance et la compacité de l'assise.

4. Réaliser un blocage de rives

Avant la mise en place des bordures, déterminer leur emplacement en posant une rangée de pavés sur la largeur de la surface. Les éléments de bordures sont posés dans une fondation en béton consolidée par une butée dorsale.

5. Réaliser un lit de pose de sable sans addition de liant

La granulométrie du lit de pose dépend de celles de l'assise et du sable de joints : le sable de joints ne doit pas " s'écouler " dans le lit de pose, le matériau du lit de pose ne doit en aucun cas se mélanger à l'assise. Mettre en place les matériaux puis égaliser en suivant le profil de l'assise. L'épaisseur du lit de pose peut varier entre 3 et 5 cm après compactage. Cette recommandation est valable pour les pavés de toute épaisseur.

6. Vérifier la livraison des pavés

Vérifier si la livraison correspond aux indications du bon de commande (format, coloris, aspect de surface, quantité, etc). S'adresser aux vendeurs ou au fournisseur en cas de différence.

7. Poser les pavés en respectant un écart de joints de 3 à 5 mm, mélanger les pavés de plusieurs palettes.

Les écarteurs (1 à 1.5 mm) ne suffisent pas à assurer la largeur du joint. Poser les pavés en assurant un quadrillage régulier des joints. Prendre les pavés sur plusieurs palettes pour éviter la concentration d'une couleur à un même endroit. Scier les pavés de rive, ne pas les "casser", les pavés de rive ne doivent pas être plus petits qu'un demi pavé.

8. Sable de joints : un sable à granulométrie continue, stable et filtrant

Garnir très soigneusement de sable (de granulométrie **continue** 0-4 mm) par balayage : il doit remplir les cavités jusqu'à refus, mais ne pas pouvoir se mélanger au lit de pose. Garnir les joints des pavés au fur et à mesure de la progression des travaux de pose. Débarrasser le pavage du sable superflu avant chaque compactage.

9. Compacter les pavés uniquement à l'état sec

Pour les pavés teintés ou ceux à aspect de surface spécial, utiliser une dameuse à plaque vibrante équipée d'une protection en caoutchouc. Utiliser un appareil ayant une vibration adaptée.

10. Remplir les joints jusqu'à refus

Après le compactage, renouveler l'opération de remplissage des joints. Ceux-ci sont à ensabler régulièrement, après un laps de temps plus ou moins long.